



Lucille Méthé
Députée de Saint-Jean
Whip adjointe de l'opposition officielle
Porte-parole de l'opposition officielle
en matière de services gouvernementaux

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 mai 2008

Monsieur Marcel Blanchet
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pérade
Sainte-Foy (Québec) G1X 3Y5

Objet : Appui à la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu

Monsieur Blanchet,

À titre de députée de Saint-Jean, je tiens à appuyer la position de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu quant au découpage de la carte électorale.

Comme vous le savez déjà, le comté actuel de Saint-Jean regroupe les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Blaise-sur-Richelieu. La proximité culturelle, politique et géographique créent entre ces citoyens un fort sentiment d'appartenance. Partageant des besoins et des préoccupations semblables, il est important de conserver ce lien qui les unit. Par exemple, on a qu'à penser à la ligne hydrique (Projet de loi 59) ou aux terres agricoles.

Il est à noter que le nombre d'électeurs en date du 30 novembre 2007 est de 53 948, soit à 19,3% au-dessus de la moyenne nationale. La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu connaît un ralentissement immobilier important depuis six mois et les terrains destinés à la construction résidentielle se font de plus en plus rare. On estime la croissance démographique de façon modeste pour les années à venir dans le comté de Saint-Jean. Selon les prévisions, il n'y a aucune raison de croire que le nombre d'électeurs dépassera le seuil permis au cours des prochaines années.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de donner suite à leur demande en ne retranchant pas la municipalité de Saint-Blaise du comté de Saint-Jean.

En espérant que vous saurez prendre la meilleure décision pour la population, veuillez recevoir, Monsieur Blanchet, l'expression de mes salutations distinguées.

Lucille Méthé

c.c. Ginette Bieri, Mairesse de Saint-Blaise-sur-Richelieu